****

**APPEL DE CANDIDATURES POUR LE CONSEIL DES GOUVERNEURS
DE CURLING CANADA**

Curling Canada a pour mission d’inspirer et d’inciter tous les Canadiens, du terrain de jeu au podium, à intégrer dans leur vie le curling, dans un environnement et un système qui leur permettent d’atteindre leurs objectifs personnels.

Notre mission se fonde sur des valeurs qui comprennent l’inclusivité par l’intermédiaire du curling, l’équité dans le jeu, l’excellence de la performance, l’engagement authentique des communautés, le plaisir de jouer et la croissance personnelle.

Curling Canada est à la recherche de candidats qualifiés et intéressés à se joindre à son conseil des gouverneurs et aider à diriger l’organisation.

Nous nous engageons à bâtir un conseil diversifié qui reflète la société canadienne et notre communauté de curling. Par conséquent, nous encourageons fortement toute personne qui s’identifie comme membre d’une communauté racisée, autochtone ou marginalisée, y compris, mais sans s’y limiter les personnes handicapées, LGBTQAI, bispirituelles ou non binaires. Nous sommes plus forts avec votre présence et votre point de vue, ce qui est essentiel à notre vision à long terme.

Nous sommes conscients que le fait de ne pas se reconnaître dans une organisation à laquelle vous souhaitez appartenir peut vous dissuader de postuler ou la tâche peut sembler intimidante pour ceux qui ne sont pas familiers avec la participation à un conseil d'administration. Nous encourageons toute personne souhaitant postuler à communiquer directement avec notre conseillère en gouvernance, Oksana Ermolenko (Oksana.Ermolenko@curling.ca), et à discuter des parcours pour se joindre au conseil de Curling Canada.

Nous nous sommes également engagés à établir un conseil qualifié et, à cette fin, le conseil a élaboré une grille de compétences du conseil (annexe A).

Le conseil se réunit huit fois par année et plus souvent au besoin. La plupart des réunions ont lieu par voie électronique, en soirée. Traditionnellement, deux à trois réunions ont été tenues en personne, dans différentes villes au Canada, généralement au cours d’une fin de semaine. Les gouverneurs reçoivent aussi des affectations pour siéger à un ou plusieurs comités du conseil. À l’heure actuelle, on compte quatre comités permanents (comité de gouvernance, comité des finances et de la vérification, comité des ressources humaines et comité international). Le conseil peut également former des comités spéciaux, de temps à autre, pour s’acquitter de tâches particulières. Chaque comité du conseil élabore son propre plan de travail et son horaire de réunion.

À l’assemblée générale annuelle (AGA) de Curling Canada, qui se tiendra le 20 septembre 2025, Curling Canada inaugurera son conseil des gouverneurs pour le prochain mandat, à la suite d’une élection à laquelle voteront les membres de Curling Canada, à savoir les associations provinciales et territoriales de curling partout au Canada.

Notre conseil de 2024-2025 se compose de 10 gouverneurs élus. Cette année, deux candidats seront élus au conseil par nos associations membres. Les deux candidats seront élus pour un mandat de quatre ans. En vertu des règlements généraux de Curling Canada, le conseil ne doit pas être composé de plus de 60 % de personnes de l’un ou de l’autre genre.

**RECHERCHE DE** **CANDIDATS**

Les personnes intéressées à se joindre au conseil des gouverneurs de Curling Canada doivent remplir le formulaire de mise en candidature ci-joint, y compris les annexes, et joindre leur curriculum vitae. Une brève déclaration doit aussi accompagner votre demande, faire état des raisons pour lesquelles vous souhaitez postuler le poste de gouverneur et donner un aperçu de votre contribution éventuelle à la réalisation de la mission de Curling Canada, ainsi que vos objectifs personnels en tant que gouverneur, si vous êtes élu.

Pour l’année 2025-2026, l’analyse des lacunes de notre conseil actuel a révélé un intérêt particulier à obtenir des demandes de candidats qui possèdent des compétences et de l’expertise, dans les domaines suivants (par ordre d’importance), en plus des attributs de base indiqués dans la grille de compétences (annexe A) :

* gestion des risques;
* expérience en marketing/marque;
* technologie et sécurité de l’information avec un accent particulier sur la cybersécurité et les connaissances liées à l'IA;
* finances, un titre professionnel tel que CPA est souhaitable.

La capacité d’engager de sérieux dialogues dans les deux langues officielles au Canada est un atout et sera considérée comme une compétence supplémentaire et tout aussi importante.

**GOUVERNEURS QUI CHERCHENT À ÊTRE RÉÉLUS**

Les gouverneurs qui cherchent à se faire réélire seront assujettis au même examen minutieux et délai de soumission que les candidats externes.

**ADMISSIBILITÉ AU POSTE DE GOUVERNEUR**

Un candidat au conseil des gouverneurs peut être mis en candidature pour postuler le poste de gouverneur à plein temps, de gouverneur remplaçant ou des deux.

L’article VIII (6) des règlements généraux de Curling Canada et le paragraphe 126(1) de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* exigent qu’un gouverneur :

● soit âgé d’au moins dix-huit (18) ans;

● n’ait pas été déclaré inapte en vertu des lois provinciales ou territoriales au Canada ou par un tribunal dans un autre pays;

● soit une personne (une compagnie constituée en personne morale ne peut occuper le poste de gouverneur);

● soit indépendant;

● ne soit pas en état de faillite.

Il incombe au candidat de s’assurer et de confirmer que ces critères sont respectés.

Tous les candidats qualifiés devront obtenir et soumettre un certificat de police et une vérification de l’habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.

**PROCESSUS**

Après la soumission du formulaire de mise en candidature et des pièces jointes exigées, le Comité de recherche de candidats examinera toutes les demandes reçues pour s’assurer qu’elles satisfassent aux exigences minimales requises par la loi pour un administrateur. Les demandes des candidats seront ensuite examinées et évaluées en fonction des qualités et des attributs essentiels, que l’on attend de tous les gouverneurs, afin d’arriver à une liste de candidats qualifiés pour l’élection au conseil des gouverneurs de Curling Canada.

Le Comité de recherche de candidats approfondira l’évaluation des candidats qualifiés pour identifier ceux qui comptent de l’expérience et les compétences requises, afin de combler les lacunes auparavant déterminées dans l’analyse des lacunes au niveau des compétences du conseil. Dans ce groupe, le Comité de recherche de candidats sélectionnera les candidats qui seront retenus pour les postes à pourvoir au conseil.

À la suite de ces évaluations, le Comité de recherche de candidats présentera au conseil un rapport résumant ses activités et la liste de candidats.

Le conseil sera invité à approuver le travail du comité. Après cette approbation, la liste de candidats sera soumise aux membres, vers le 18 août 2025, et au plus tard sept (7) jours avant le premier jour de l’assemblée annuelle. Comme le permet la Loi, les candidatures des candidats peuvent être aussi acceptées de l’auditoire lors de l’élection, pendant l’AGA.

**PRÉSENTATION DES DEMANDES**

La date limite de soumission des demandes est 17 h (HE), le 30 juin 2025.

Les demandes doivent être envoyées par courriel à Oksana Ermolenko, conseillère en gouvernance, de Curling Canada, à oksana.ermolenko@curling.ca.

*Ligne de mention objet : Recherche de candidats pour le conseil de 2025*

Curling Canada confirmera à chaque candidat la réception de sa candidature par courriel. Veuillez vous assurer de recevoir cette confirmation. Veuillez contacter Oksana pour toute question.

**SITE WEB/COMMUNICATION**

Afin d’assurer un processus transparent, un calendrier des dates clés se trouve ci-dessous et sera aussi affiché sur le site Web de Curling Canada :
 [https://www.curling.ca/fr/a-propos/a-propos-de-curling-canada/conseil-des-gouverneurs/](https://can01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.curling.ca%2Ffr%2Fa-propos%2Fa-propos-de-curling-canada%2Fconseil-des-gouverneurs%2F&data=05%7C02%7Ckaren.ryan%40curling.ca%7Cb3dcf5002237453439f608dda1c3faf6%7C52909636adac4b5c90674b8241f6ce97%7C0%7C0%7C638844585321694815%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJFbXB0eU1hcGkiOnRydWUsIlYiOiIwLjAuMDAwMCIsIlAiOiJXaW4zMiIsIkFOIjoiTWFpbCIsIldUIjoyfQ%3D%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=KSFJLXYNUeUDd4Amas5ueNltMhO4eM8pl2ptFrRToYg%3D&reserved=0)

**Calendrier des dates clés pour les élections de 2025**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **PROCESSUS** | **DATE** |
| 1.  | Appel de candidatures  | 2 juin 2025 |
| 2.  | Date limite de soumission des candidatures | 30 juin 2025 |
| 3.  | Date limite de candidature des titulaires de postes | 30 juin 2025 |
| 4. | Examen des demandes des candidats fait par le Comité de recherche de candidats | 2 – 11 juillet 2025 |
| 5. | Entrevues des candidats aux postes de gouverneurs (tous, y compris les titulaires de postes) | 14 juillet – 1er août 2025 |
| 6. | Recommandations faites au conseil des gouverneurs de Curling Canada par le Comité de recherche de candidats | 11 août 2025 |
| 7. | Approbation par le conseil des recommandations du Comité | 11 août 2025 |
| 8.  | Séance d'information du Conseil consultatif sur la gouvernance et annonce des candidats | 18 août 2025 |
| 9. | Entrevues individuelles des associations membres avec les candidats (à la discrétion des associations membres) | 19 août – 5 septembre 2025 |
| 10. | Date limite pour la documentation des candidats qui comptent être nommés par l’auditoire à l'AGA \* | 10 septembre 2025 |
| 11.  | Assemblée générale annuelle (AGA, tenue virtuellement) : mises en candidature de l’auditoire et élection des gouverneurs  | 20 septembre 2025 |

*\* On demande (sans que ce soit obligatoire) que la documentation des candidats qui sont mis en candidature par l’auditoire soit soumise au Comité de recherche de candidats, dix (10) jours avant l'AGA, afin d'assurer que les documents puissent être distribués aux associations membres en vue de leur examen.*

Pièce jointe – Formulaire de mise en candidature pour le conseil des gouverneurs

**CURLING CANADA**

**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE POUR LE CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Ces renseignements seront utilisés afin de permettre au Comité de recherche de candidats de prendre en considération votre candidature, pour toute participation au conseil, à un comité ou à tout autre égard à Curling Canada, à partir de la date du présent formulaire jusqu’à la fin de l’assemblée annuelle de 2025, et pour vous contacter au sujet de toute réunion ou information qui vous est envoyée si vous êtes sélectionné.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Adresse |  |
| Ville |  |
| Province |  |
| Code postal |  |
| Courriel |  |
| Téléphone |  |

**Veuillez vous assurer de remplir les annexes « A », « B » et « C ».**

**Annexe « A »**

**Formulaire de mise en candidature pour le conseil des gouverneurs de Curling Canada**

**I. Expertise**

Veuillez identifier votre ou vos domaines d’expertise particuliers, que vous pourriez contribuer au conseil des gouverneurs de Curling Canada, en cochant les cases appropriées. En identifiant ces domaines, il est entendu que vous pourriez participer à des comités connexes et que vous possédez des compétences et des connaissances dans ces domaines.

Veuillez consulter la **grille de compétences** ci-jointe pour une description plus détaillée des compétences requises.

|  |  |
| --- | --- |
| Expérience en leadership en tant que cadre supérieur/dans la haute direction |  |
| Gestion des risques |  |
| Gestion de projet |  |
| Connaissances financières *(un titre professionnel en finances serait idéal)* |  |
| Planification stratégique |  |
| Leadership auprès des gens *(un titre professionnel en RH serait idéal)* |  |
| Communications stratégiques |  |
| Membre d’une équipe de haute performance/curleur de compétition |  |
| Expertise en gouvernance |  |
| Expertise en marketing/marque |  |
| Connaissance et compréhension de la structure du système canadien de curling |  |
| Relations avec les intervenants |  |

**Diversité (facultatif)**

**Veuillez cocher ce qui suit si vous le souhaitez**

|  |  |
| --- | --- |
| Bilingue (français/anglais) |  |
| Personne autochtone  |  |
| Personne handicapée |  |
| Personne s’identifiant comme LGBTQAI |  |
| Personne s’identifiant comme bispirituelle |  |
| Personne s’identifiant comme non binaire |  |
| Autre groupe sous-représenté |  |

**Cadre de compétences du conseil de Curling Canada – grille de compétences**

***Les gouverneurs doivent posséder les principaux attributs suivants :***

* indépendance et bon jugement – avoir le courage de poser des questions difficiles et d’exprimer leurs opinions. Leur loyauté envers les intérêts de l’organisation peut exiger qu’ils expriment leur différence d’opinions et persistent à exiger des réponses à leurs questions;
* intégrité – faire preuve d’intégrité personnelle, être dignes de confiance et insister sur le comportement éthique de l’organisation;
* perspectives stratégiques à long terme;
* connaissances et expérience en matière de gouvernance organisationnelle, au niveau d’une organisation quelque peu complexe;
* connaissance des questions d’affaires et des questions financières;
* capacité démontrée de fonctionner efficacement dans le cadre d’une équipe diversifiée;
* état d’esprit axé sur l’amélioration continue, y compris l’accueil de nouvelles idées, agilité et réaction stratégique au changement;
* résolution de conflits – être orienté vers la résolution de conflits, résilient après tout conflit et appuyer les décisions du conseil une fois qu’elles sont prises;
* engagement envers le modèle de gouvernance fondé sur le risque.

***Les gouverneurs doivent aussi être prêts à :***

* comprendre et exercer leurs responsabilités fiduciaires;
* assister et contribuer aux réunions du conseil et des comités – être disponibles, consacrer leur temps et leurs ressources pour comprendre et faire progresser l’organisation et être passionnés par le succès de l’organisation;
* consacrer le temps et les efforts nécessaires pour être des membres efficaces du conseil.

En tant que groupe, le conseil des gouverneurs de Curling Canada possède idéalement et adéquatement les treize compétences particulières précisées dans le tableau ci-dessous. Chaque gouverneur doit avoir ***un minimum*** de trois compétences particulières, afin d’être en mesure d’exercer ses fonctions.

Le but est de s’assurer de perspectives diverses et utiles, parmi les gouverneurs, en vue des discussions et des décisions du conseil.

En vertu de sa politique sur la diversité, l’équité et l’inclusion, Curling Canada encouragera une représentation équilibrée dans son conseil des gouverneurs. Ces candidats aux postes de gouverneurs qui s’identifient comme membres de groupes sous-représentés se verront accorder la préférence par le Comité de recherche de candidats.

La politique sur les langues officielles de Curling Canada affirme son engagement à promouvoir et à utiliser les deux langues officielles du Canada dans la prestation de ses services. Ces candidats aux postes de gouverneurs qui démontrent leur maîtrise des deux langues officielles se verront accorder la préférence par le Comité de recherche de candidats.

***Dans la grille de compétences ci-dessous, veuillez fournir des exemples illustrant vos compétences, vos titres et votre expérience :***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Compétence** | **Description** | **1 à 3 exemples illustrant clairement le niveau de compétence** |
| **1. Expérience de haut dirigeant** | Expérience en tant que dirigeant supérieur ou cadre de direction dans un organisme gouvernemental ou du secteur public ou privé. *Exemples : prendre place à une table de hauts dirigeants, participer à des réunions de direction, être engagé dans des interactions directes, soit rendre compte à un conseil d’administration d’une organisation complexe ou en être une ressource clé.*Prendre part à l’élaboration du budget et à la présentation de rapports budgétaires, l’identification et l’atténuation des risques, l’examen et l’approbation des politiques et des procédures, la structure organisationnelle (postes individuels et décisions plus importantes), qui ont une incidence sur les employés, l’engagement dans la planification stratégique et l’établissement de rapports stratégiques, etc. | 1.2.3. |
| **2. Expérience en gestion des risques** | Identification des principaux risques d’une organisation. *Exemples : superviser une équipe de personnes en tant qu’agent principal de gestion des risques d’une organisation ou l’équivalent.* | 1.2.3. |
| Direction de divers intervenants et dirigeants d’une organisation, au moyen d’exercices d’identification et d’atténuation des risques, et compte rendu à un président ou PDG et, en fin de compte, à un conseil d’administration. |
| Conception ou surveillance de l’équivalent d’un programme de gestion des risques d’entreprise. |
| **3. Expérience en gestion de projet** | Expérience en direction de la gestion de projets. Direction est le mot clé – il doit s’agir d’une ou de tâches pour lesquelles vous deviez déterminer les étapes, obtenir l’approbation de la haute direction et produire un bon résultat final (documents clés, c.-à-d. modifications de politiques, production de rapports clés (certains éléments de l’engagement d’un groupe représentatif de personnes ou de secteurs d’une organisation et extraction ou fourniture d’un ensemble de recommandations à la haute direction ou au conseil d’administration. | 1.2.3. |
| Une accréditation ou un titre en gestion de projet serait utile. |
| Expérience dans la direction et la surveillance de projets, jusqu’à leur réalisation réussie. |
| **4. Connaissances financières** | Capacité de lire, de comprendre et d’analyser des états financiers complexes. *Exemples : lien direct à de l’expérience à cet égard, avec un budget suffisamment important pour inclure plusieurs employés, des actifs et des passifs (y compris les obligations contractuelles), etc.*  | 1.2.3. |
| Expérience des normes de comptabilité financières, des contrôles internes, de la vérification et de la production de rapports.*Exemples : avoir été supervisé dans l’accomplissement de tâches de vérificateur, interne ou externe, ou avoir directement supervisé de telles tâches.* |
| Un titre professionnel en finances serait idéal. |
| **5. Planification stratégique***Mise en œuvre du plan stratégique, évaluation et rapports* | Expérience de l'élaboration d'un plan stratégique pour atteindre les objectifs d'affaires et façonner la stratégie commerciale globale, expérience de l'engagement de la direction avec le plan stratégique, de la surveillance de l’évaluation et de la production de rapports, de l'évaluation du rendement, de la détermination des priorités stratégiques et des aspects à améliorer. | 1.2.3. |
| **6. Expérience en ressources humaines** | Direction d’une fonction de ressources humaines dans une organisation très complexe. | 1.2.3. |
| Acquisition et développement de talents dans une organisation très complexe. |
| Surveillance, création et gestion des programmes de rémunération et de récompense des cadres et de la haute direction. |
| Désignation idéale en ressources humaines. |
| **7. Expérience en communications** | Expérience de la conception de stratégies de communication, y compris l'analyse de l'auditoire, et de la mise en œuvre de ces stratégies. Communications avec les membres, les employés et les intervenants. *Exemples : participation directe à la rédaction ou à l’approbation des communications aux employés, aux membres et aux intervenants, en particulier sur des sujets plus délicats, comme les compressions budgétaires, la communication de crise relativement à des pertes importantes (humaines ou autres), la négociation syndicale ou avec une association et d’autres communications.* | 1.2.3. |
| Expérience et formation dans le domaine des médias et/ou la prise de parole en public devant un grand auditoire.*Exemples : suivre une formation sur les médias, collaborer avec les médias nationaux et internationaux sur des questions difficiles comme les actes répréhensibles potentiels (c.-à-d. fraude, activité illégale), les blessures graves ou le décès d'un intervenant ou d'un employé, la grève ou l'action syndicale.* |
|  | Expérience en stratégie et transmission de communications de crise. |  |
| **8. Membre de l’équipe de haute performance / curleur de compétition** | Compréhension de l’expérience des athlètes de haute performance et représentation de ceux‑ci auprès du conseil en tant qu’athlète, entraîneur ou autre membre de soutien non actif de l’équipe. *Exemples : entraîneur au niveau international ou engagement avec une équipe qui a connu du succès, en tant que psychologue sportif, à plusieurs événements internationaux.* | 1.2.3. |
| Ancien athlète possédant une expérience pertinente en tant que curleur compétitif. Exemple : avoir idéalement représenté le Canada à un championnat du monde, aux Scotties, au Brier ou à des essais olympiques ou avoir concouru avec une équipe qui a remporté une Coupe Canada, qui a terminé sur le podium au Brier ou aux Scotties ou qui a concouru avec une équipe qui s’est classée parmi les cinq premières, selon le système de classement CTRS, ou qui a participé aux Jeux paralympiques ou aux championnats doubles mixtes, au niveau mondial ou olympique.  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **9. Expérience en marketing/ marque** | Expérience en conception, mise en application de stratégies de marketing efficaces, afin de mieux faire connaître la marque, expérience en analyse du marché, pour l’identification de défis et d’occasions de croissance, expérience avec les communications de marketing et la stratégie en matière de médias sociaux, etc. Direction de telles pratiques ou responsabilité opérationnelle de la surveillance de telles pratiques. | 1.2.3. |
| Compréhension et expérience en ce qui concerne divers modèles de prestation et des pratiques exemplaires relativement aux expériences des clients. |  |
| **10. Expertise en gouvernance** | Titre d’administrateur ou expérience antérieure dans un conseil.Exemples précis : expérience dans un conseil, en tant que gouverneur, dirigeant ou administrateur d’une organisation de plus grande complexité.  | 1.2.3. |
| Expérience en rédaction, révision et mise en œuvre de politiques et de procédures diverses et interreliées. |  |
| **11. Expérience en relations avec les intervenants** | Capacité manifeste de faciliter de bonnes interactions et relations et de faire communiquer des messages dans un environnement diversifié comptant de multiples intervenants, particulier au sport du curling.  | 1.2.3. |
| **12. Connaissance** **et compréhension de la structure du système canadien de curling** | Compréhension démontrée des rôles, des responsabilités et des interactions des diverses parties du système de curling au Canada. Une compréhension raisonnable des relations entre la gouvernance, les opérations et la haute performance, ainsi que l'interaction entre chaque niveau du sport, allant du club à l'organisme national de sport.*Exemples : administrateur/président du conseil d'administration de l'association membre, gestionnaire de club, administrateur/président du conseil d'administration du club, engagement direct avec les programmes de haute performance, junior et/ou d’apprentissage du curling.* | 1.2.3. |
| **13. Expérience en information et technologie** | Expérience de cadre dans de plus grandes organisations, dans au moins un des domaines signalés. | 1.2.3. |
| Une désignation ou un diplôme dans l’un ou l’autre des domaines représente un atout. |
|

|  |
| --- |
| **Veuillez décrire d'autres connaissances, compétences ou expériences que vous avez qui ne sont peut‑être pleinement reflétées dans les catégories ci-dessus, mais qui, selon vous, peuvent apporter de la valeur aux travaux du conseil.** |

 |

**Annexe « B »
Curriculum vitae et renseignements personnels**

**Curriculum vitae**

Veuillez joindre un curriculum vitae (y compris les renseignements décrits à l’annexe « A ») dont le Comité de recherche de candidats se servira au cours de ses délibérations.

**Veuillez répondre aux questions suivantes :**

1. Déclaration des raisons pour lesquelles vous souhaitez postuler le poste de gouverneur (pas plus de 250 mots)

2. Aperçu de votre contribution éventuelle à la mission de Curling Canada, ainsi que vos objectifs personnels en tant que gouverneur si vous êtes élu.

**Annexe « C »**

**Qualifications en tant que gouverneur**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Il est impératif que Curling Canada offre un environnement positif et sécuritaire à tous ceux qui travaillent et font du bénévolat dans notre organisation. Il est également essentiel pour la protection de la réputation de Curling Canada que les gouverneurs respectent certains critères seuils.

Par conséquent, veuillez vous assurer de remplir l’annexe C.

**Veuillez attester de ce qui suit en cochant les cases.**

|  |  |
| --- | --- |
| Je,  ***(mettre le nom)*** |  |
| * suis au moins âgé(e) de 18 ans
 |  |
| * n’a pas été déclaré(e) inapte en vertu des lois provinciales ou territoriales au Canada ou par un tribunal dans un autre pays
 |  |
| * suis une personne (une compagnie constituée en personne morale ne peut occuper le poste d’administrateur/de gouverneur)
 |  |
| * suis indépendant(e)
 |  |
| * ne suis pas en état de faillite
 |  |

**RECONNAISSANCE ET ENGAGEMENT**

En soumettant ce formulaire de mise en candidature, j’accepte d’obtenir et de fournir à Curling Canada une vérification du casier judiciaire, si Curling Canada en fait la demande. De plus, je consens à ce que Curling Canada effectue une vérification des antécédents criminels et j’accepte de me conformer et de fournir les renseignements requis pour obtenir une telle vérification d’antécédents criminels.

|  |
| --- |
| Signature du candidat /de la candidate : |
| Date : |